



## Beer Clean Nettoyant à verres

Révision: 2024-07-31

Version: 02.0

### 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit:</b>	Beer Clean Nettoyant à verres
<b>FDS #:</b>	MS0801120
<b>Utilisation recommandée:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Industriel/Institutionnel</li> <li>• Nettoyant à vitres</li> </ul>
<b>Utilisations déconseillées:</b>	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
<b>Producteur, importateur, fournisseur</b> Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a>	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du produit non dilué

Serious eye damage, Category 1

Specific target organ toxicity (single exposure), Category 3

Skin irritation, Category 2

Mention d'avertissement:

Danger.

#### Déclarations sur les risques

**PEUT CAUSER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE. CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.**  
**mises en garde :**

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Éviter de respirer la poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

#### Classification du produit dilué 1:768

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

**Déclarations sur les risques et la sécurité**  
Pas nécessaire.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

#### Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Citrate de trisodium	68-04-2	15 - 40%
Sesquicarbonate de sodium	533-96-0	10 - 30%
Dérivé alkyl mono-branched C10-16 de l'acide benzène-sulfonique, sels de sodium	68081-81-2	1 - 5%
Carbonate de sodium	497-19-8	1 - 5%
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	> 0.1 - 1%

### 4. PREMIERS SOINS

#### Produit Non Dilué:

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

**PAR INHALATION :** EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

#### Produit Dilué:

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

#### Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

#### Dangers spécifiques

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

#### Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Manipulation:** POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation.

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:**

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Hydroxide de sodium	2 mg/m <sup>3</sup> (Ceiling)	2 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

**Produit Non Dilué:****Mesures d'ordre technique:**

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

**Protection individuelle**

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

**Protection des yeux:** Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection des mains:** Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Produit Dilué:****Mesures d'ordre technique:**

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

**Protection individuelle**

**Protection des yeux:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection de la peau et du corps:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****État physique** poudre

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point de fusion/point de gel (°C)** Indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Densité** 1.074 Kg/L

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair** > 200 °F > 93 °C

**Viscosité cinématique** Pas d'information disponible.

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) :** 0 % \*

**Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé **- inférieure:** indéterminé

**Couleur:** Opaque , Blanc

**Odeur:** Produit caractéristique

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Default (°F)

**Solubilité:** complètement soluble

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.07

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.00 % by wt.

**pH:** Sans objet.

**Combustion prolongée** Sans objet.

**pH de la solution diluée** ≈ 9.5

**Point d'éclair de la dilution:** > 200 °F > 93.4 °C

**% COV par poids ds la dilution d'emploi:** 1e-007 %

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Sans objet

**Stabilité**

Le produit est stable

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucun à notre connaissance

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun raisonnablement prévisible.

**Matières à éviter**

Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

**Conditions à éviter**

Aucun à notre connaissance.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Information sur les voies d'exposition probables:**

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

**Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme**

**Contact avec la peau:** Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des douleurs d'estomac et des nausées.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Organes cibles (exposition unique)** Pas d'information disponible.

**Organes cibles (exposition répétée)**

**Mesures numériques de toxicité****12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistante et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

**Mobilité** Pas d'information disponible.

**Autres effets néfastes** No other adverse effects known.

**13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non réglementé

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués):** Non réglementé

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT/TDG:** Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationales**

TSCA

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

**RIGHT TO KNOW (RTK)**

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Citrate de trisodium	68-04-2	-	-	-	-
Sesquicarbonate de sodium	533-96-0	-	-	-	-
Sulfate de sodique	7757-82-6	X	-	X	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Alanine, N, N-bis (carboxyméthyl) -, sel trisodique	164462-16-2	-	-	-	-
Dérivé alkyl mono-branched C10-16 de l'acide benzène-sulfonique, sels de sodium	68081-81-2	-	-	-	-
Carbonate de sodium	497-19-8	-	-	-	-
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	X	X	X	X

**CERCLA/ SARA**

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	> 0.1 - 1%	1000		

**Réglementation Canadienne****16. AUTRES INFORMATIONS****NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

**Produit Dilué:**

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2024-07-31

Version: 02.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.*